



Signataire : Jacques Béné

Date de dépôt : 10 avril 2025

Question écrite urgente

Y a-t-il vraiment une augmentation « déguisée » des heures de travail des enseignants du DIP ?

Depuis plusieurs mois, un bras de fer s'est engagé entre les syndicats d'enseignants et le Conseil d'Etat concernant les heures d'enseignement au secondaire.

Une clarification des arguments évoqués pour justifier les menaces de grève semble nécessaire pour, notamment, évaluer l'efficiency attendue des activités des enseignants qui œuvrent pour le bien des élèves de notre canton.

Mes questions sont donc les suivantes, tant pour le primaire que pour le secondaire I et II :

- ***Quels sont le cadre réglementaire et la ventilation des heures de travail en fonction des activités et combien d'heures d'enseignement – donc données face aux élèves – doivent être délivrées par chaque enseignant annuellement ?***
- ***Comment sont compensées les heures d'enseignement non prestées devant les élèves et qui définit, et valide, la politique de compensation ?***
- ***Quels sont le nombre d'heures et le montant versé aux enseignants à titre d'heures au cachet ?***
- ***Existe-t-il une standardisation des heures de travail ou une différenciation en fonction des disciplines ?***
- ***Pour toutes ces questions et pour comparaison : quelle est la situation dans les autres cantons ?***

Je remercie infiniment le Conseil d'Etat de ses réponses.